



Protéger et rendre capable : La considération civile et sociale des personnes très vulnérables

Benoît Eyraud

 **Télécharger**

 **Lire En Ligne**

Protéger et rendre capable : La considération civile et sociale des personnes très vulnérables Benoît Eyraud

 [Telecharger Protéger et rendre capable : La considération civile ...pdf](#)

 [Lire en Ligne Protéger et rendre capable : La considération civil ...pdf](#)

Protéger et rendre capable : La considération civile et sociale des personnes très vulnérables

Benoît Eyraud

Protéger et rendre capable : La considération civile et sociale des personnes très vulnérables Benoît Eyraud

Téléchargez et lisez en ligne Protéger et rendre capable : La considération civile et sociale des personnes très vulnérables Benoît Eyraud

438 pages

Extrait

Extrait de l'introduction générale

Cet ouvrage s'intéresse à l'instauration, à l'exercice, et au vécu des régimes de tutelles et de curatelles. Ces mesures de droit civil constituent l'organisation judiciaire de la protection de personnes jugées très vulnérables, non capables de pourvoir par elles-mêmes à leur intérêt. Elles concernent aujourd'hui près de 800 000 personnes en France, ainsi que les milliers de proches, voisins, médecins, juges, travailleurs sociaux, intervenants à domicile, mandataires à domicile, qui les côtoient. Il s'agit là d'un phénomène social qui pose la question de la prise en considération civile et sociale des capacités des êtres humains à se gouverner par eux-mêmes.

Dans les sociétés démocratiques, cette prise en considération repose institutionnellement sur les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui proclament la liberté et l'égalité en dignité et en droit des êtres humains. Ces principes se traduisent en droit civil par la reconnaissance d'une pleine et égale capacité. Celle-ci garantit aux personnes la liberté d'agir de manière autonome. Cette autonomie signifie que nul n'est en droit de prendre des décisions à la place d'autrui, et encore moins d'entraver ses mouvements, sans que le consentement de ce dernier ne soit donné, au moins sous une forme implicite.

Dans la vie sociale, la prise en considération de ces capacités à se gouverner se fait le plus souvent sous une forme beaucoup plus informelle, et nécessairement plus confuse. Un encouragement bien ciblé dans un moment d'apprentissage, une attention discrète, un environnement bienveillant, contribuent tout autant à nous rendre capable d'agir que nos aptitudes individuelles. À l'échelle de nos vies, les actions dans lesquelles nous nous engageons ne relèvent pas tant de décisions autonomes mais de multiples enchevêtrements, attaches affectives, matérielles, qui nous tiennent raisonnablement les uns aux autres dans l'action.

Ces dimensions institutionnelles et informelles de la prise en considération de nos capacités à agir se régulent ordinairement sans qu'on s'en rende véritablement compte. Les pratiques de solidarité et de soin se renforcent dans certains moments de fragilisation, maladie, coups durs, accidents alors que notre propension à nous sentir libres s'accroît quand tout semble aller bien. Les moments de formalisation de l'évaluation de nos capacités, ceux où la société est amenée à dire ce qui relève de notre propre compétence et ce qui relève de notre environnement, sont rares. La remise en cause du statut civil de personne capable était même traditionnellement exceptionnelle. Pendant longtemps, seules les actions rompant brutalement avec l'équilibre ordinaire de la vie familiale et sociale remettaient en cause l'organisation normale des solidarités informelles et pouvaient conduire à l'instauration d'un statut civil spécifique renforçant tout à la fois la protection de la personne, mais aussi la protection des proches et de l'environnement envers la personne manifestement déraisonnable. L'aliénation mentale a constitué ainsi, pendant de nombreuses décennies, le seul véritable motif de remise en cause de la pleine capacité civile des personnes, celui-ci étant justifié in fine par la promesse thérapeutique de la médecine mentale. Présentation de l'éditeur

Les sociétés démocratiques reposent sur le principe d'une égale capacité civile de tous les citoyens à décider et à agir pour eux-mêmes. Depuis quelques décennies, le nombre de personnes soumises à une réduction légale de cette capacité ne cesse d'augmenter : personnes âgées ou très précarisées, malades psychiques ou personnes handicapées. En tout, ce sont plus de 800 000 personnes qui sont placées aujourd'hui sous le cadre juridique du droit tutélaire, réformé avec la loi du 5 mars 2007. Cette évolution est révélatrice des tensions entre les principes de liberté et de solidarité.

Comment assister une personne très vulnérable, la représenter, la protéger tout en respectant sa part d'autonomie ? Comment la rendre capable en prenant en compte son histoire biographique marquée par les injustices et les vulnérabilités ?

Pour répondre à ces questions, l'auteur a mené une enquête anthropologique de plusieurs années auprès de personnes protégées, de leurs proches et de professionnels. En mobilisant une grande diversité d'outils conceptuels et méthodologiques des sciences humaines, il analyse les paradoxes institutionnels et professionnels, ainsi que l'ambivalence des vécus, marqués par des sentiments de dégradation et de consolation.

Abordant de front les enjeux politiques et moraux posés par les idéaux d'autonomie personnelle et de souci de l'autre, Benoît Eyraud en éclaire les conditions relationnelles et juridiques en même temps qu'il dessine un horizon de la prise en considération civile et sociale des personnes très vulnérables.

Benoît Eyraud est maître de conférences en sociologie à l'université Lyon 2, Centre Max Weber. Il a reçu pour cette recherche le prix de l'UNAFAM (Union nationale des amis et familles de malades psychiques), le prix de l'AMADES (Association d'anthropologie médicale appliquée au développement et à la santé) et le prix de la DREES / CNSA (Caisse nationale de solidarité autonomie) sur le handicap et la perte d'autonomie.

Biographie de l'auteur

Benoît Eyraud est sociologue au centre Max-Weber, université Lyon 2, CNRS, ENS LSH. Il a reçu pour cette recherche le prix de l'UNAFAM (Union nationale des amis et familles de malades psychiques), le prix de l'AMADES (Association d'anthropologie médicale appliquée au développement et à la santé) et le prix de la DREES / CNSA (Caisse nationale de solidarité autonomie) sur le handicap et la perte d'autonomie.

Download and Read Online Protéger et rendre capable : La considération civile et sociale des personnes très vulnérables Benoît Eyraud #OMP4SX9B3VY

Lire Protéger et rendre capable : La considération civile et sociale des personnes très vulnérables par Benoît Eyraud pour ebook en ligne
Protéger et rendre capable : La considération civile et sociale des personnes très vulnérables par Benoît Eyraud Téléchargement gratuit de PDF, livres audio, livres à lire, bons livres à lire, livres bon marché, bons livres, livres en ligne, livres en ligne, revues de livres epub, lecture de livres en ligne, livres à lire en ligne, bibliothèque en ligne, bons livres à lire, PDF Les meilleurs livres à lire, les meilleurs livres pour lire les livres Protéger et rendre capable : La considération civile et sociale des personnes très vulnérables par Benoît Eyraud à lire en ligne.
Online Protéger et rendre capable : La considération civile et sociale des personnes très vulnérables par Benoît Eyraud ebook Téléchargement PDF
Protéger et rendre capable : La considération civile et sociale des personnes très vulnérables par Benoît Eyraud Doc
Protéger et rendre capable : La considération civile et sociale des personnes très vulnérables par Benoît Eyraud Mobipocket
Protéger et rendre capable : La considération civile et sociale des personnes très vulnérables par Benoît Eyraud EPub

OMP4SX9B3VYOMP4SX9B3VYOMP4SX9B3VY